

Situation COVID : Accompagner une fin d'année pas comme les autres

Madame, Monsieur,

Comme vous, les enseignants ont appris par les médias, le mardi 15 décembre au matin, l'organisation proposée pour le jeudi 17 et vendredi 18 décembre 2020.

Les informations officielles via une lettre infos Education Nationale sont parvenues aux écoles et aux enseignants le 15 décembre en fin de matinée puis le 16 décembre sous l'intitulé « Accompagner une fin d'année pas comme les autres ».

Je me permets de vous informer du contenu de celle du 15 décembre :

« Certains parents pourraient souhaiter garder leur enfant à la maison une semaine avant le 24 décembre, de manière à limiter au maximum les interactions sociales avant les fêtes. Compte-tenu de la possibilité laissée aux familles de se regrouper à l'occasion des fêtes de Noël, une telle disposition pourra être tolérée aux seules fins d'isolement des enfants. Ainsi, les absences des enfants souhaitées par certains parents privilégiant un auto-confinement les 17 et 18 décembre ne devront pas être sanctionnées. »

Et du 16 décembre :

« Suite à cet avis le ministère de l'éducation nationale rappelle que tous les élèves seront scolarisés jusqu'au 18 décembre. Si certains parents souhaitaient que leurs enfants soient isolés de manière à limiter au maximum les interactions sociales, les absences des jeudi 17 et vendredi 18 seraient tolérées. Ces absences justifiées pour auto-confinement familial ne seront pas sanctionnées par l'institution scolaire dès lors qu'elles auront été signalées, en amont, auprès des responsables de l'établissement de l'élève. »

En résumé : Les parents peuvent garder leur enfant le 17 et 18 décembre aux seules fins d'isolement des enfants. Ces absences justifiées (auto confinement familial) ne seront pas sanctionnées dès lors qu'elles auront été signalées en amont auprès de l'école.

Cette situation particulière nous demande à tous, parents, enseignants et direction, un ajustement permanent.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Anne-Marie Saint-Jean